



# ONU-SWAP

Un plan destiné à mieux assurer l'égalité des sexes  
et l'autonomisation des femmes à l'échelle du système des Nations Unies

2014

 **ONU  
FEMMES** 

Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes  
et l'autonomisation des femmes



# QU'EST-CE QUE L'ONU-SWAP ?

En 2006, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) a approuvé une politique à l'échelle du système en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, notant qu'un plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies était « ...indispensable pour rendre opérationnelle la stratégie de transversalisation de la problématique hommes-femmes (« gender mainstreaming »). »

L'ONU-SWAP (Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) constitue le premier cadre de responsabilisation pour la transversalisation de la problématique hommes-femmes dans le système des Nations Unies. Le plan vise à définir, surveiller et faire progresser les entités vers un ensemble commun de normes à lesquelles elles devront aspirer et adhérer pour que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes deviennent réalité. Il s'applique à toutes les entités, départements et bureaux des Nations Unies.

La quasi-totalité du système des Nations Unies a rendu compte de l'application d'un ensemble commun d'indicateurs de performance pendant deux années consécutives ; 62 entités ont soumis les rapports de l'ONU-SWAP pour 2013.

## OBJECTIF

L'ONU-SWAP améliore la capacité des Nations Unies à systématiser et harmoniser leur engagement en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

Une présentation de rapports réguliers et cohérents sur la mise en œuvre de l'ONU-SWAP est essentielle pour renforcer la responsabilisation en faveur de l'égalité des sexes.

Il a mis en place :

- Une **conception commune** de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes
- Une **méthode commune** de réalisation de cet objectif
- Un **critère commun** et progressif d'évaluation des progrès accomplis servant de référence aux entités



# ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS : LE CADRE ONU-SWAP

L'ONU-SWAP comprend une série de 15 indicateurs de performance communs à l'échelle du système, regroupés autour de six grands domaines fonctionnels, comme indiqué ci-dessous.

## INDICATEURS DE PERFORMANCE DE L'ONU-SWAP

Responsabilisation



1. Politique et Plan d'action
2. Gestion de la performance prenant en compte le genre

Gestion axée sur les résultats



3. Planification stratégique
4. Suivi et rendu de rapports

Contrôle



5. Évaluation
6. Audit prenant en compte le genre
7. Examen de programme

Ressources humaines et financières



8. Suivi des ressources
9. Allocation des ressources
10. Dispositions relatives à la problématique hommes-femmes et à la parité
11. Culture organisationnelle

Renforcement des capacités



12. Évaluation des capacités
13. Développement des capacités

Cohérence, coordination et gestion des connaissances et de l'information



14. Création des connaissances et communication
15. Cohérence

Par sa résolution E/2014/L.12, le Conseil économique et social « Prie l'ensemble des organismes, fonds et programmes des Nations Unies de continuer, dans le cadre de leurs mandats respectifs, à œuvrer de concert à l'amélioration et à l'accélération de la transversalisation de la problématique hommes-femmes au sein du système des Nations Unies, notamment en appliquant intégralement le plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (...) »

➔ Les entités des Nations Unies devront satisfaire aux normes de performance de l'ONU-SWAP d'ici à 2017. Les entités à vocation essentiellement technique pourront le faire d'ici à 2019.

# QU'A ACCOMPLI L'ONU-SWAP À CE JOUR ?

L'ONU-SWAP a amené des changements importants et immédiats dans la façon dont le système des Nations Unies appréhende le travail lié à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. En deux années de mise en œuvre seulement, l'ONU-SWAP a démontré comment une approche coordonnée dans un cadre commun peut accroître la capacité et la performance à l'échelle du système.

## L'avant ONU-SWAP

Orientation et directives limitées en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes pour le système des Nations Unies



Manque de responsabilisation, en particulier des instances dirigeantes



Responsabilité pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes limitée aux unités et responsables de la coordination pour l'égalité des sexes



Données disparates et fragmentées



## L'après ONU-SWAP

Normes concertées, appliquées et contrôlées dans tous les départements, bureaux et entités du système des Nations Unies

Rapports et application du cadre de responsabilisation de l'ONU-SWAP, sur mandat des États Membres

Responsabilité partagée et efforts revitalisés pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au sein et entre les entités

Rapports harmonisés identifiant les forces et faiblesses à travers le système des Nations Unies

## LES IMPACTS POSITIFS DE L'ONU-SWAP

- Renforcement du leadership et de la responsabilisation des instances dirigeantes
- Coopération accrue et saine concurrence entre entités
- Clarification de la transversalisation de la problématique hommes-femmes et de la différence entre parité et transversalisation pour des non-spécialistes
- Ressenti accru d'autonomisation et de capacité d'action chez les responsables de la coordination pour l'égalité des sexes, soutenus par un réseau plus large de responsables visant à mettre en œuvre les divers aspects du Plan d'action

# LES PRINCIPALES CONCLUSIONS DES DEUX PREMIÈRES ANNÉES DE RAPPORTS

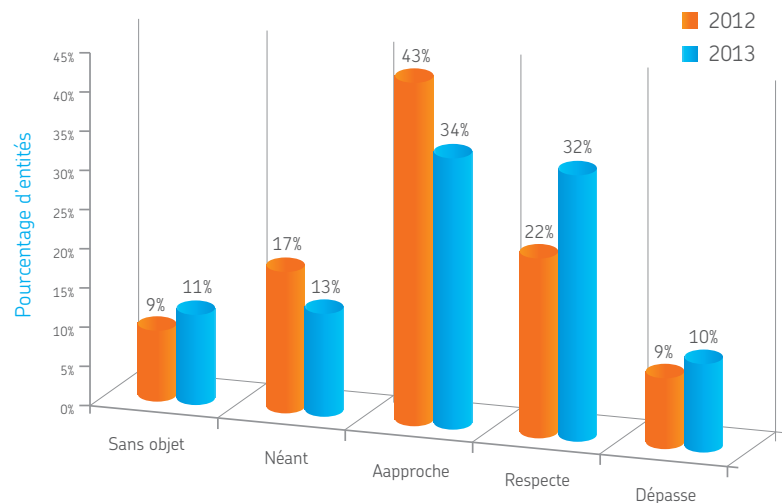
Entre 2012 et 2013, les rapports remis témoignent de progrès encourageants dans le système des Nations Unies.

Au cours de la deuxième année de mise en œuvre du Plan d'action, 14 des 15 indicateurs de performance ont enregistré une amélioration, l'audit, la gestion de la performance, l'examen des programmes et la création de connaissances augmentant de plus de 15 points de performance notamment.

En 2013, 62 entités ont soumis des rapports sur l'ONU-SWAP (90% des entités), contre 55 entités en 2012.

En 2013, le système a respecté ou dépassé les normes sur les 15 indicateurs de performance dans 42% des cas, ce qui est un progrès par rapport aux 31% enregistrés en 2012.

Le système des Nations Unies a dépassé les normes ONU-SWAP sur tous les indicateurs de performance dans seulement 10% des cas en 2013, ce qui représente une augmentation d'un point par rapport à 2012. Ces chiffres démontrent qu'il reste beaucoup à faire afin que le système des Nations Unies dans sa totalité atteigne à l'excellence en matière de transversalisation de la problématique hommes-femmes.



## AMÉLIORATION GLOBALE DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES

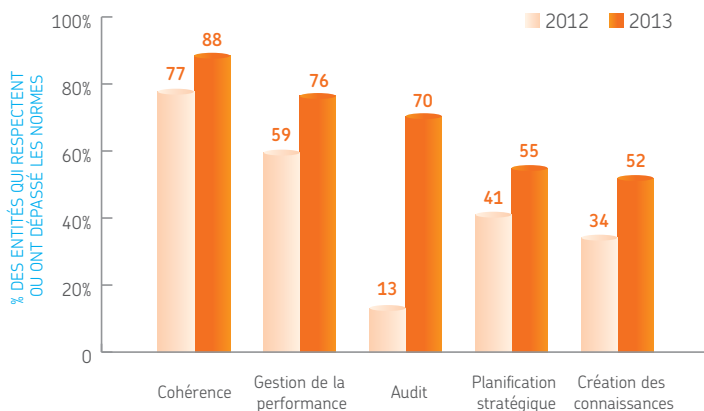
Bien que des progrès encourageants soient survenus entre 2012 et 2013, il faudra intensifier la mise en œuvre pour que le système des Nations Unies atteigne la plupart des cibles de l'ONU-SWAP d'ici la date limite de 2017 fixée par le CSS.

# FORCES ET FAIBLESSES

- ➔ Une grande partie des progrès de l'ensemble du système s'est faite sur l'indicateur de performance concernant l'audit tenant compte du genre : 70% des entités ont respecté ou dépassé les normes en 2013 contre 13% en 2012.
- ➔ Des progrès importants ont également été constatés sur l'indicateur redondant concernant la gestion de la performance tenant compte du genre : 100% du Secrétariat des Nations Unies respecte désormais les normes pour cet indicateur. Les fonds et programmes ont également amélioré leur performance, 50 à 64 % d'entre eux respectant ou dépassant les exigences.
- ➔ Des progrès mesurés ont été faits sur l'indicateur redondant concernant les dispositions relatives à la problématique hommes-femmes et à la parité : 77 % des entités ayant fourni des informations dans ce domaine n'ont atteint la parité à la classe P-4 et au-delà.
- ➔ Les progrès limités ont été réalisés sur les indicateurs redondant en matière de suivi des ressources : seules 11 entités utilisent le système de repérage des activités contribuant à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (« gender markers »).

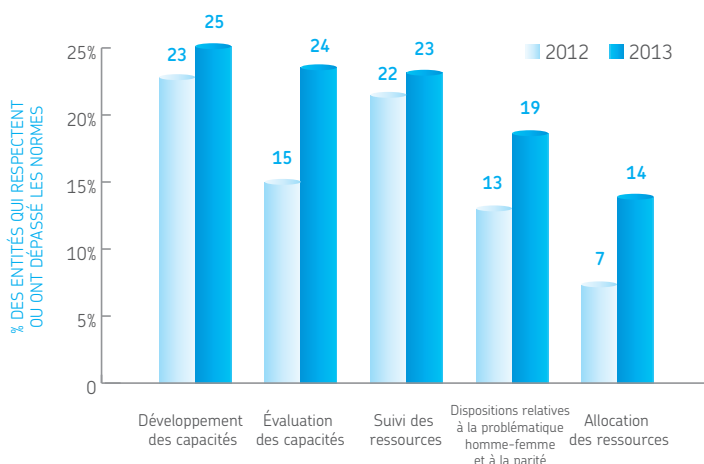
## Forces

Indicateurs de performance les mieux atteints :



## Faiblesses

Indicateurs de performance les moins bien atteints :



# PLANS DE RATTRAPAGE

Ces plans décrivent les mesures que les entités des Nations Unies envisagent de prendre afin d'améliorer leurs performances en termes de délais, de responsabilité des actions de suivi et de ressources nécessaires. Là où les indicateurs n'ont pas été atteints, les rapports ONU-SWAP exigent des plans de rattrapage. Les domaines qui ont reçu le plus d'attention dans ces plans incluent : l'élaboration de politiques **d'égalité des sexes**, l'évaluation et le **développement des capacités**, le suivi et **l'allocation des ressources** financières.

Si l'ONU Femmes s'engage à faire de son mieux pour soutenir le système dans ses efforts pour répondre à toutes les exigences de performance d'ici 2017, un soutien au plus haut niveau sera nécessaire dans certains domaines identifiés comme pouvant constituer un frein important au progrès. Ceux-ci comprennent :

- **Les politiques d'égalité des sexes** - Plus de la moitié des entités ayant soumis des rapports n'ont toujours pas de politique d'égalité des sexes. Une assistance ciblée est nécessaire pour élaborer et mettre en œuvre ces politiques.
- **L'allocation de ressources** - Un objectif théorique de 15% de la totalité des ressources allouées pour le travail sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes stimulerait grandement les progrès.
- **Le suivi des ressources** - La mise en œuvre d'un système de repérage des activités contribuant à l'égalité des sexes (« gender marker system ») requiert de l'aide et une formation des capacités ciblées.
- **La représentation égale des femmes** - La performance sur les dispositions relatives à la problématique hommes-femmes et à la parité a été parmi les pires en 2013. Un soutien accru des dirigeants, davantage de responsabilisation et des politiques spécifiques sont nécessaires pour obtenir la parité.
- **La culture organisationnelle** - La promotion et l'utilisation des modalités de travail souples doivent demeurer une priorité. Des enquêtes organisationnelles régulières sont nécessaires afin d'identifier et d'éliminer les obstacles au progrès.
- **L'évaluation et développement des capacités** - Le système des Nations Unies exige une capacité adéquate afin de remplir son mandat en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. Celle-ci reste un domaine de préoccupation sérieux.

« C'est avec une profonde satisfaction et même un grand enthousiasme que je peux dire que le Plan d'action à l'échelle du système, qui a été développé sous les auspices de l'ONU Femmes... représente un énorme pas en avant... et constitue un exemple de la façon dont une institution peut faciliter et réunir tout un ensemble de fonds, d'agences et de programmes afin de développer un cadre commun... Je pense que le Plan nous a fourni un ordre du jour et avant tout un cadre commun dans lequel nous pouvons travailler dans les années à venir. »

Achim Steiner, Secrétaire général adjoint, PNUE, Message spécial, Novembre 2012

# LE SYSTÈME DE NOTATION DE L'ONU-SWAP

L'échelle graduée des normes l'ONU-SWAP consiste en cinq niveaux de notation pour chaque indicateur de performance :

- Dépasse les normes
- Respecte les normes
- Se rapproche des normes
- Néant
- Sans objet

La note « respecte les normes » désigne le minimum que le système des Nations Unies doit atteindre afin de répondre à son mandat intergouvernemental en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes.

La note « Néant » est appliquée lorsque l'indicateur de performance est pertinent pour une entité, mais que la note « se rapproche des normes » n'est pas atteinte.

La note « Sans objet » est appliquée lorsque l'indicateur de performance n'est pas pertinent pour une entité.

Ces évaluations permettent à l'entité de s'autoévaluer et de faire rapport sur l'état de ses avancées par rapport à l'indicateur.

Les éléments du cadre en matière d'établissement de rapports est illustré dans le graphique ci-dessous.



« Tangible et sans précédent, cette unanimité grandissante a bénéficié de contributions d'innombrables entités des Nations Unies, y compris le Haut-Commissariat aux droits de l'homme. En se portant volontaire pour être une des entités pilotes dans le développement et la mise en œuvre de l'ONU-SWAP, le Haut-Commissariat a acquis une expertise et une reconnaissance dans le domaine de l'intégration de la perspective genre, tout en aidant d'autres entités à respecter leurs engagements. »

Saori Terada, spécialiste des droits de l'homme et conseillère genre, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, juin 2014.



« Alors que nous entrons dans l'ère d'après-2015, l'ONU-SWAP fournit une feuille de route commune à l'ensemble du système des Nations Unies. Pour le PAM, ce cadre permet de répondre plus facilement à son engagement en faveur de la lutte contre les inégalités des sexes dans tous les domaines. L'ONU-SWAP a également donné lieu à une collaboration et à un partage d'informations accrues entre agences sœurs, dans le fait de s'efforcer à atteindre, ensemble, un objectif commun. »

Sonsoles Ruedas, Directrice, Bureau de l'égalité des sexes, Programme alimentaire mondial, juin 2014



« L'ONU-SWAP a un impact énorme. Bon nombre d'engagements pris dans le cadre de la Stratégie du PNUD pour la promotion de l'égalité des sexes 2014-2017 sont issus du cadre de l'ONU-SWAP, engageant ainsi l'ensemble de l'organisation à leur réalisation. L'ONU-SWAP a un impact tel car il a des cibles et indicateurs clairs et a été adopté par le CSS. »

Randi Davis, Directeur a.i. de l'Equipe Egalité des Sexes du PNUD

# ORIGINES DE L'ONU-SWAP

**1997** - La résolution 1997/2 du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) conclut que « toutes les entités du système des Nations Unies devraient institutionnaliser la transversalisation de la problématique hommes-femmes à tous les niveaux par le biais de mesures spécifiques », y compris par « la mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation » et « la création d'un mécanisme de responsabilisation pour la transversalisation de la problématique hommes-femmes ».

**2006** - En réponse aux conclusions concertées de l'ECOSOC 1997/2, le Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination (CCS), approuve, en octobre 2006, une politique à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (CEB / 2006/2).

**2011-2012** - ONU Femmes se saisit du sujet et coordonne le développement du cadre de l'ONU-SWAP, impliquant un vaste processus de consultation avec plus de 50 entités, départements du Secrétariat, bureaux et commissions. Le cadre est piloté par 8 entités - le CESAO, l'AIEA, l'OIM, le HCDH, l'ONUSIDA, le PNUD, le FNUAP et l'UNICEF.

**Avril 2012** - Le 13 avril 2012, le CSS approuve l'ONU-SWAP pour le mettre en œuvre à travers le système des Nations Unies.

**Juillet 2012** - Par sa résolution E/RES/2012/24 du 27 juillet 2012, de l'ECOSOC accueille avec satisfaction l'ONU-SWAP et appelle le système des Nations Unies à participer activement à son déploiement et à faire rapport sur la mise en œuvre de la résolution à sa session de fond en 2013.

**December 2012** - La résolution A/RES/67/226 de l'examen quadriennal complet (QCPR) est adoptée par l'Assemblée générale et accueille avec satisfaction le développement de l'ONU-SWAP.

**Juillet 2013** - La résolution de l'ECOSOC E/RES/2013/16 demande au Secrétaire général de présenter un rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'ONU-SWAP.

**Février 2014** - le QCPR « ... demande aux organismes du système de développement des Nations Unies qui ne l'auraient pas déjà fait d'accélérer les efforts pour mettre en œuvre le Plan d'action... ».

**Juin 2014** - L'ECOSOC, dans sa résolution E/2014/L.12, demande au système des Nations Unies de mettre pleinement en œuvre l'ONU-SWAP.

# PROCHAINES ÉTAPES

Les indications données par les rapports de référence de l'ONU-SWAP fournissent une orientation claire sur les prochaines étapes, tant pour le système des Nations Unies qu'au niveau de chaque entité :

- Poursuite du **développement de politiques** alignées sur l'ONU-SWAP.
- **Investissement financier et humain important** afin de promouvoir la représentation égale des femmes, notamment par le biais d'une culture organisationnelle renforcée.
- Diffusion d'une **formation en ligne introductive**, interactive et autodirigée sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, offerte à tout le personnel du système des Nations Unies.
- **Soutien technique** axé sur les parties du système des Nations Unies qui accusent un retard par rapport aux moyennes du système sur de nombreux indicateurs de performance de l'ONU-SWAP.
- **Ateliers inter organisations** sur des indicateurs de performance spécifiques pour lesquels le système des Nations Unies dans son ensemble n'obtient pas de très bons résultats.
- Promotion et soutien accordés aux examens d'entité à entité menés **par les pairs**, qui accroissent la responsabilisation, la cohérence et permettent de tirer des enseignements entre entités.
- Mise en œuvre **d'un plan de communication** pour assurer la production et la diffusion de fiches d'information et de **bonnes pratiques** pour chaque indicateur de performance. Création d'une plateforme de partage des connaissances.
- **Partenariats** entre entités accrues pour la création de centres de bonnes pratiques de mise en œuvre des indicateurs de performance.
- Mise en place d'un **plan stratégique** pour chaque indicateur de performance, en association avec les réseaux interorganisations des Nations Unies.



220 East 42nd Street, New York, NY 10017,  
États-Unis d'Amérique  
Tél. : +1 646 781 4400  
Fax : +1 646 781 4444

[www.unwomen.org/fr](http://www.unwomen.org/fr)  
<https://www.facebook.com/onufemmes>  
<https://twitter.com/onufemmes>  
[www.youtube.com/unwomen](http://www.youtube.com/unwomen)  
[www.flickr.com/unwomen](http://www.flickr.com/unwomen)

Pour toute demande merci de contacter  
le Bureau d'assistance de l'ONU-SWAP :

[unswap.helpdesk@unwomen.org](mailto:unswap.helpdesk@unwomen.org)

Ce dépliant a  
bénéficié d'un soutien  
du Programme  
alimentaire mondial



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes  
et l'autonomisation des femmes